

**ECOLE D'ENTREPRISE TOTAL D'ABERDEEN
TOTAL FRENCH SCHOOL**

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES 2021-2022

Chers parents,

Je vous informe que des élections de représentants de parents d'élèves seront prochainement organisées au sein de l'école française afin d'élire **un représentant et un suppléant pour l'école primaire** ainsi qu'**un représentant et un suppléant pour le collège-lycée**.

Le rôle de ces représentants sera de faciliter les relations entre les parents d'élèves et le personnel de l'établissement et d'intervenir auprès du directeur de l'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation. Ils pourront être amenés à participer à des réunions ponctuelles au cours de l'année si nécessaire.

Le représentant des parents d'élèves des classes secondaires participera, quant à lui, également aux conseils de classe trimestriels et sera chargé d'établir un compte rendu sur le fonctionnement des différentes classes destiné à l'ensemble des parents concernés.

A cet effet, je serais reconnaissant à ceux d'entre vous désirant être candidats de me transmettre **au plus tard le lundi 29 novembre prochain à 12h00** leur candidature précisant leur choix (primaire ou secondaire) sous la forme d'une liste (cf listes jointes) comportant deux noms classés par ordre de préférence (**1. Nom du titulaire / 2. Nom du suppléant**).

Des élections distinctes (primaire/secondaire) se dérouleront ensuite via deux formulaires **en ligne dans la semaine du 6 au 10 décembre**.

Dès que les listes des candidatures seront arrêtées, vous recevrez les informations utiles pour le vote.

Les résultats seront proclamés **le vendredi 10 décembre à 16h00**. Les parents le désirant pourront demander à vérifier le résultat du scrutin. Les deux listes élues (primaire et secondaire) seront celles qui auront recueilli le plus grand nombre de votes.

- Chaque parent (Père/Mère/Représentant légal) **d'un enfant scolarisé en primaire** est **électeur** et **éligible** à l'élection des représentants de l'école primaire.
- Chaque parent (Père/Mère/Représentant légal) **d'un enfant scolarisé en secondaire** est **électeur** et **éligible** à l'élection des représentants de l'école secondaire.

Bien à vous,

Aberdeen, le 24 novembre 2021,

Yann Meur
Directeur de l'école française Total

